

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 janvier 2013
(convocation du 7 janvier 2013)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Janvier Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12h30
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick à partir de 12h30
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. JUNCA Bernard
M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick jusqu'à 10h30
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard à partir de 11h10 et jusqu'à 12h15
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel à partir de 12h00
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 9h55 et à partir de 11h
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle
Mme LACUEY Conchita à Mme CARTRON Françoise
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc jusqu'à 10h05
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à Mme DESSERTINE Laurence
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h

M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien à partir de 9h50
Mme DELATTRE Nathalie à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h45
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10h20
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h45
M. DUCASSOU Dominique à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h30
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11h55
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 12h10
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h20
M. ROBERT Fabien à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. BRUGERE Nicolas
M. SIBE Maxime à M. QUANCARD Denis
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck jusqu'à 11h45
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Fonds de Proximité d'Intérêt Communal (FIC) - Propositions de Programmation
2013/2014/2015 de l'Assainissement Eaux Pluviales**

Adoption

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Fonds d'Intérêt Communal pour sa part « assainissement - eaux pluviales » est une composante du Fonds de Proximité mis en place par la délibération 2009/0305 du 29 mai 2009. Il est destiné à financer les travaux d'équipement en réseaux secondaires d'assainissement Eaux Pluviales.

Par délibération 2012/0412 du 22 juin 2012 relative à la T.L.E., les enveloppes du Fonds d'Intérêt Communal ont été reconduites dans le respect des dispositions de la délibération 2009/0305.

En conséquence, le montant annuel du FIC assainissement Eaux pluviales s'élève à 4 019 000 € par an pour les années 2013 et 2014 et sa répartition par commune est celle votée en 2009 confirmée par la délibération 2012/0412.

Dans la mesure où il s'agit d'opérations de Maîtrise d'Ouvrage Communautaire, il convient d'en arrêter la liste par délibération du Conseil de Communauté. Il est ainsi proposé une programmation triennale 2013/2014/2015 présentée par direction territoriale, par commune et par année dans les fiches annexées.

Pour l'année 2015, la programmation l'est à titre indicatif dans l'attente de la décision de la prochaine mandature.

Ce programme permet cependant de planifier les études en 2013 pour l'année 2015.

Des fiches de programmation ont été établies par année et par commune et présentées par direction territoriale. Chaque fiche de programmation se décompose en 3 parties :

- La partie « programme » rassemble les opérations d'eaux pluviales
- La partie « acquisitions » rassemble les acquisitions à réaliser
- La partie « bilan financier prévisionnel » intègre tous les événements financiers connus permettant de faire un point prévisionnel de la consommation du fic Eaux pluviales, pour chaque année de programmation.

Pour chaque opération sont mentionnés :

- son stade d'avancement au moment de l'établissement de la présente programmation selon 5 niveaux (Programme = Définition des besoins, EP = Etude Préliminaire, AVP = Avant projet, PROJET, AO = Appel d'offres)
- le stade auquel la direction territoriale devra porter l'opération à l'issue de l'année 2013 selon ces mêmes 5 niveaux ou, pour les opérations devant être réalisées en 2013, deux autres niveaux (Travaux, acquisitions).

Cette programmation triennale sera par ailleurs recalée en 2013, à mi-exercice, pour tenir compte de nouveaux besoins de proximité.

Les programmations triennales FIC Eaux Pluviales et FIC Voirie concernant la même période de 2013 à 2015 sont présentées simultanément aux différentes commissions pour permettre la fongibilité de ces deux enveloppes telle que définie dans la délibération 2009/0305 du 29 mai 2009 : un tableau récapitulatif des programmations triennales de ces deux fonds permet de visualiser la fongibilité entre le FIC Voirie et le FIC Eaux Pluviales ainsi que l'équilibre des enveloppes individuelles par commune visé à fin 2014, année de fin de mandat.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu la délibération n°2009/0305 du 29 mai 2009, décidant la création du Fonds de Proximité

Vu la délibération n° 2012/0412 du 22 juin 2012, confirmant l'enveloppe globale du FIC Eaux pluviales et sa répartition par commune pour les années 2013 et 2014

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Qu'il convient de prévoir la programmation triennale 2013/2014/2015 du Fonds de Proximité d'Intérêt Communal (FIC) de l'assainissement Eaux Pluviales

DECIDE

Article unique :

Le programme triennal 2013/2014/2015 du Fonds de Proximité d'Intérêt Communal (FIC) de l'assainissement Eaux Pluviales (EP) tel qu'il résulte des priorités définies par les municipalités est adopté selon les fiches de programmation jointes.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 janvier 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 FÉVRIER 2013**

PUBLIÉ LE : 7 FÉVRIER 2013

M. JEAN-PIERRE TURON